



Javols fut autrefois la capitale gallo-romaine des Gabales - l'antique Lozère - sous le nom d'Anderitum.

Construite peu après la conquête des Gaules menée par César, la ville était dotée d'un forum, d'un théâtre, de bâtiments administratifs, de bains publics et de quartiers d'habitation. Elle a atteint son apogée au IIe siècle, profitant de la dynamique économique de l'Empire romain.

La ville est restée chef-lieu des Gabales jusqu'à la fin de l'Antiquité. La première communauté chrétienne a dû y résider avant que le siège de l'évêché soit transféré à Mende au Moyen Âge.



La partie centrale de la ville est protégée au titre des Monuments historiques. Propriété des collectivités publiques, elle constitue une réserve archéologique. Conditions climatiques et devoir de conservation des vestiges ont dicté le choix d'une mise en valeur paysagère pour constituer un « jardin archéologique ». Différents végétaux ont été semés et les deux principaux axes de circulation de la ville minéralisés en surface afin de faire ressortir la trame urbaine antique.

Ces rues et l'angle du plus grand bâtiment restitué sont autant de repères dans le paysage champêtre du vallon, toujours visibles au sein du parcours de découverte du site archéologique.

Un musée de site (renseignements au 04.66.42.87.24 et archeologie-javols.org) présente les plus belles pièces découvertes à Javols au gré des recherches archéologiques qui s'y sont déroulées depuis le début du XIXe siècle.

Volpillac

Randonnée autour de Javols

N° 17

Moyen

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Lozère



Parking : Place du village

Départ : Devant l'église

Altitude : 978 m



13.3 km



3 h 20



976 m - 1090 m

Le pays de **Peyre en Aubrac...** à pied

Descriptif de la randonnée

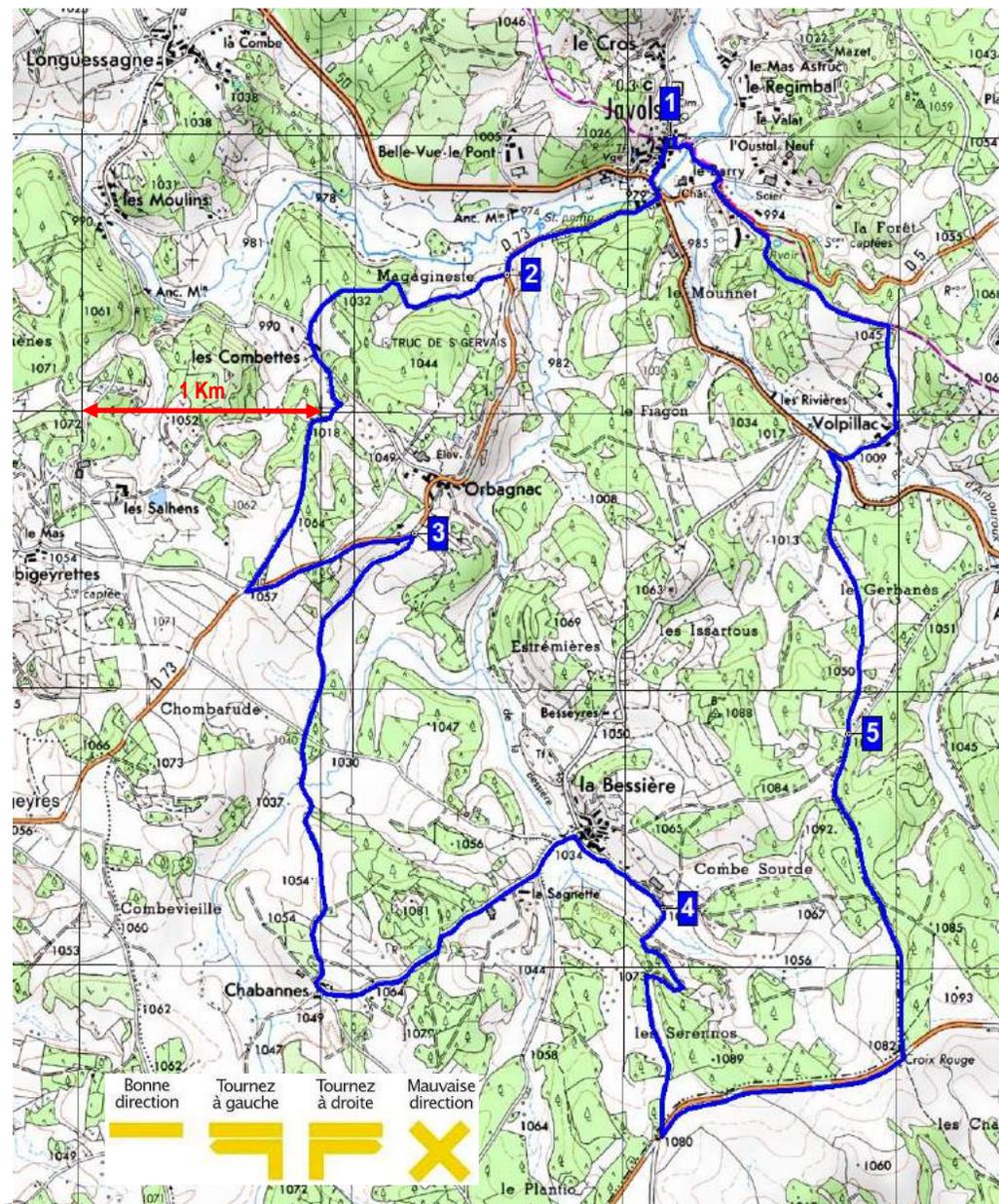
- 1 Depuis l'église, prendre la rue principale puis emprunter la D 50 à gauche. Traverser le pont et prendre aussitôt à droite la D 73 sur 600 m environ.
- 2 Dans le virage à gauche, s'engager sur le chemin de droite. Franchir plusieurs clôtures, traverser un bois puis longer le champ sur la droite et atteindre une petite route ; la suivre à gauche. Dépasser le hameau des Combettes et bifurquer à droite sur un chemin qui remonte à la D 73 ; s'avancer à gauche sur 650 m environ.
- 3 Dans un virage, avant Orbagnac, tourner complètement à droite. Poursuivre sur le chemin en gardant la direction entre les pâturages jusqu'à Chabannes. Prendre la route à gauche, passer la ferme de la Sagnette et continuer tout droit jusqu'à la Bessière. Aller à droite jusqu'au dernier bâtiment agricole.
- 4 Prendre le chemin de droite qui traverse deux champs, franchit un ruisseau puis remonte lentement dans le bois. Après deux lacets, poursuivre tout droit jusqu'à la D 2 ; la suivre à gauche et parvenir à la Croix Rouge (*croix de fer*). S'avancer sur le chemin de gauche entre le champ et le bois de pins. Poursuivre toujours tout droit, laisser un chemin à droite et ensuite un autre à gauche et arriver à une bifurcation.
- 5 Descente par le chemin entre deux murs longeant des champs. Ignorer un chemin à gauche, continuer en face jusqu'à la D 50. La traverser et prendre la petite route de Volpillac. À la sortie du hameau, continuer sur la route un peu à gauche. Au carrefour suivant, au col, tourner sur le chemin de gauche ; il descend lentement, passe à gauche d'un réservoir d'eau et atteint la D 5. À gauche, passer devant l'internat de l'école forestière, puis à la bifurcation, virer à droite et ensuite à gauche pour franchir un pont métallique et rejoindre le point de départ.

En cheminant :

- Javols, ancienne capitale gallo-romaine des Gabales
- À proximité d'Orbagnac : village à l'habitat typique (fours et maisons)
- Croix Rouge : croix de fer

Charte du randonneur

- Respecte le tracé des sentiers.
- Reste discret.
- Emporte tes déchets.
- Tiens ton chien en laisse.
- Apprends à connaître la flore et la faune qui nous entoure.
- Referme les clôtures et les barrières derrière toi, contourne les cultures.
- Respecte les règlements de certains lieux.
- Ne fais pas de feu dans les zones à risques.
- Sois prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux.
- Renseigne-toi sur les périodes de chasse auprès des communes.



Découvrez de nombreuses autres randonnées dans la région avec les " FicheRando " disponibles à l'Office de Tourisme d'Aumont-Aubrac et dans les mairies du secteur.

www.ot-aurmont-aubrac.fr

www.terredepeyre.fr